



COMMUNE DE
CHALAIS

TARIFICATION DES CONSTRUCTIONS

(selon assemblée primaire du 18.12.2001 et homologation du CE le 12.11.2003)

REFUS D'AUTORISATION

Fr. 100.-

AUTORISATION

1^{ère} facture payable à 30 jours

Frais de traitement du dossier

Tarif

Minimum + cabane de jardin + annexes, ou si seulement 1 courrier + pose panneau solaire	Fr. 50.-
Bâtiment individuel de 4 à 6 angles	Fr. 350.-
Bâtiment individuel de 7 angles et plus	Fr. 450.-
Immeuble	Fr. 700.-

Permis de bâtir communal

Minimum	Fr. 100.-
<i>Si plus haut, prendre les m³ totaux, soit volume SIA N° 116</i>	
Plaine	Fr. -.40/m ³
Briey et Vercorin	Fr. -.60/m ³

Frais et émoluments du canton selon préavis reçu (*Montant global qui figure sur la 1^{ère} page de la synthèse*)

Le cube pris en compte pour la facturation est selon norme SIA N° 116.

2^e facture payable dès le début des travaux

Conservation des mensurations cadastrales, selon la facture du géomètre, avec les acomptes suivants :

Cabane de jardin + annexes, ou si seulement 1 courrier	Fr. 50.-
Bâtiment individuel de 4 à 6 angles	Fr. 350.-
Bâtiment individuel de 7 angles et plus	Fr. 450.-
Immeuble	Fr. 700.-

Raccordement à l'eau

Plaine (<i>minimum Fr. 800.-/appartement</i>), si plus	Fr. 2.-/m ³ SIA N° 116
Briey et Vercorin (<i>minimum Fr. 1'000.-/appartement</i>), si plus	Fr. 2.50/m ³ SIA N° 116

Entreprises : facturer un forfait de Fr. 800.- par halle construite

(les bureaux ne comptent pas et sont facturés au m³ au tarif plaine ou Briey et Vercorin)

Raccordement aux égouts idem que l'eau: ATTENTION !!! voir avec PP si les habitations concernées à Briey sont raccordées aux égouts.

Contribution de remplacement PC facturé par le canton

- Places de parc manquantes selon décision du Conseil
- Vente densité manquante ½ valeur vénale

Toute annexe ou rajout à un bâtiment existant, pour autant qu'il soit collé et fermé de tout côté, sera taxé pour l'eau et les égouts. Est considéré non collé ou non fermé tout bâtiment respectant la distance requise dans le cadre du Service du Feu.